

INDICE

La clôture des investigations sur des homicides imputables à la police constitue un dangerux précédent

Index AI : AI 20/03/96

Pour diffusion immédiate

Amnesty International a demandé, mercredi 24 janvier 1996, au gouvernement de l'État du Maharashtra de revenir sur sa décision de mettre fin à une enquête sur des informations faisant état de la participation de la police à des homicides à Bombay.

L'Organisation a déclaré : « Arrêter les investigations à ce stade avancé de l'enquête, après avoir fait des promesses pendant des années, revient, pour le gouvernement du Maharashtra, à dire clairement aux policiers qu'ils n'ont aucun compte à rendre de leurs actes, quels qu'ils soient. Il est dangereux d'envoyer ce genre de message alors que de nombreuses informations continuent de faire état de violations des droits de l'homme commises par des policiers à travers tout le pays ».

La Commission d'enquête Srikrishna a été créée le 25 janvier 1995, en raison d'indices sérieux prouvant que des policiers avaient délibérément tué des personnes lors d'émeutes ayant eu lieu à Bombay, en décembre 1992 et janvier 1993. Certains éléments suggéraient que la police aurait également participé aux actes de violence et au pillage. On estime à 1 500 le nombre de personnes tuées au cours de ces émeutes, qui ont éclaté dans le climat de tension intercommunautaire provoqué par la démolition, le 6 décembre 1992, de la mosquée de Babur à Ayodhya.

La commission avait été mise en place pour identifier les personnes responsables des émeutes ; évaluer l'efficacité des mesures préventives prises par la police ; examiner si des mesures suffisantes avaient été prises pour contrôler les émeutes ; déterminer si les tirs des policiers étaient justifiés, et, enfin, recommander des mesures pour éviter qu'un conflit de ce type ne se reproduise.

Le 23 janvier, trois ans presque jour pour jour après la création de la commission, le Chief Minister (Premier ministre) de l'État du Maharashtra a annoncé son démantèlement en raison du fait qu'« elle n'apporterait pas la paix entre musulmans et hindous ». Au cours de ses trois années d'existence, la commission n'a jamais rendu public aucun résultat de ses investigations. Or, des informations avaient suggéré récemment qu'elle était en train de conclure ses travaux.

Pour Amnesty International, « les motifs invoqués par le Chief Minister pour le démantèlement de la commission ne prennent pas en compte la gravité des violations qui ont été commises et la nécessité de terminer l'enquête ».

« Il incombe au gouvernement de veiller à ce que les policiers qui ont été inculpés soient traduits en justice. Ceci est particulièrement important pour les victimes et leurs familles, et pour que la police n'outrepasse plus ses pouvoirs à l'avenir », a-t-elle ajouté.

Après s'être rendue à Bombay en 1994, l'Organisation avait fait part de ses préoccupations quant à la progression très lente du travail de la commission. En juin 1995, le gouvernement du Maharashtra avait élargi le champ d'investigation de la commission, afin qu'elle enquête sur la période qui avait précédé les attentats à la bombe ayant eu lieu à Bombay, en mars 1993. Amnesty International avait alors écrit au Chief Minister pour lui dire qu'elle craignait que ce nouveau mandat ne retarde encore les travaux de la commission et ne porte atteinte à son efficacité.